



**MAIRIE DE LUDESSE**

1, place Robert-Tacheix

63320 LUDESSE

N° INSEE 63199

## DELIBERATION N° 2023/02/03

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal du 11 AVRIL 2023

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	11	01	00	00	11	11	00	00

Date de convocation : 03 avril 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19h00, le Conseil Municipal de LUDESSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ALIZERT Nicolas, Maire.

**Présents** : ALIZERT Nicolas, ARNAUD Aurélie, AUDIGIER Delphine, BENDAIJOU DURIN Justine, DESCAMPS Stéphane, GIET Christopher, JAMOT Virginie, LAURENT Romain, RABY Michel, VIDAL Elisabeth.

**Absents ayant donné pouvoir** : FLATRES Corinne donne pouvoir à BENDAIJOU DURIN Justine.

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Mme JAMOT Virginie.

### Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

#### Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 43 239.16 €  
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 263 957.64 €

#### Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : + 44 098.78 €  
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : + 103 446.12 €

#### Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :  
En dépenses pour un montant de : 338 596.00 €  
En recettes pour un montant de : 35 121.00 €

#### Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 216 137.06 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

#### Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 216 137.06 €

#### Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 151 266.70 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Ludesse, le 14 avril 2023

Le Maire, Nicolas ALIZERT.



Transmis au Représentant de l'Etat le :

Publié le :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.